



Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la Société de Développement des Mayens-de-Sion (SDMS) du Samedi 26 juillet 2025.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la dernière AG
2. Rapport de l'année 2024-2025
3. Lecture des comptes
4. Rapport de vérificateurs des comptes et approbation des comptes
5. Cotisations annuelles
6. Budget 2025-2026
7. Démissions/Élections de nouveaux membres et d'un(e) président(e)
8. Divers

Membres du comité présents :

Antoine Zen Ruffinen, vice-président (AZ), qui préside l'assemblée.

Olivier Von Schulthess, Trésorier (OS)

Christophe Geiser, membre du comité et représentante de la commune de Vex (CG)

Aline Hemmeler, membre du comité (AH)

Romaine de Kalbermatten, membre du comité (RK)

Michel Andrey, membre du comité (MA)

Yves de Kalbermatten. Membre du comité (YK)

François de Kalbermatten, membre du comité (FK)

Arnaud de Kalbermatten, secrétaire général (AK)- PV

Membres excusés :

Tristan de Quay, président (TQ)

Raphaël Zuchuat, membre du comité et représentant de la commune de Sion (RZ)

AZ ouvre l'assemblée à 10h37. Il salue l'assemblée en sa qualité de vice-président de la SDMS et annonce l'absence de la présidence de TQ pour cause de maladie. Il remercie, au nom du comité, les membres présents (liste de signatures) ; la liste des présences révèle la participation de 36 personnes.

1. Approbation du PV du 27 juillet 2024

AZ demande si une lecture du PV est requise par des membres de l'assemblée pour approbation. Aucune remarque n'étant faite, AZ considère que le PV est accepté à l'unanimité des membres. Aucune autre remarque n'est formulée.

2. Rapport de l'année 2024-2025 par AZ

AZ présente le rapport sur les activités effectuées par la SDMS lors de la période 2024-25. Il donne la lecture du rapport à l'assemblée dans son intégralité et effectue quelques commentaires généraux à ce sujet.

L'exercice 2024/2025 a été marqué par une complication grave, l'absence quasi totale du Président Tristan de Quay, pour raison de santé, absence qu'il a fallu pallier durant de nombreux mois. Selon les dispositions qu'il avait prises durant son mandat, l'adresse postale de la SDMS fut inscrite à la poste comme étant celle de son domicile, chose qui n'est pas modifiable sans sa signature, de même que l'accès à certains postes du site Internet. M. de Quay demeurant injoignable, il a fallu se débrouiller sans lui. Bien des informations au sujet de la gestion passée de la SDMS étant indisponibles, le Comité a dû faire face à des difficultés qui lui ont sérieusement compliqué la tâche.

Cela étant, le Comité, s'est réuni à six reprises durant l'exercice pour gérer les affaires courantes, chercher des solutions pour l'organisation des différentes activités proposées pour l'été, récupérer des justificatifs ou des factures, et prendre contact avec les administrations communales, par exemple. Et cela sans compter les innombrables correspondances électroniques et collectives qui ont réuni ses membres tout au long de l'année.

Pendant cet exercice, le cabanon de la Place des Fêtes, d'abord rendu inaccessible par l'endommagement volontaire ou non des deux cylindres d'accès, a dû être réparé également suite à des infiltrations (toiture et plancher). Les travaux, entrepris et conduits sous la direction de notre membre du Comité Romaine de Kalbermatten, ont été effectués en mars 2025, et nous en avons profité pour refaire l'inventaire et la mise en ordre de l'édicule.

L'exercice a été aussi marqué par la signature de la convention de financement passée avec la commune de Vex, qui nous assure dorénavant un soutien annuel de Fr 20'000.-. Le projet de convention à passer sur le même modèle avec la Commune Sion a été admis par le Comité et transmis à cette dernière le 10 juin, qui a accusé réception de cet envoi le 10 juillet dernier. Une décision est attendue en septembre.

Il faut aussi mentionner ici l'aboutissement des démarches entreprises pour transmettre à la SDMS la propriété pleine et entière des deux courts de tennis, toujours inscrits sous forme de DSDP au nom de la défunte *Association Tennis-Club des Mayens-de-Sion* dissoute depuis 2019. La chose est actée au Registre Foncier de Sion depuis juin dernier.

Le programme des activités de l'été 2024 a été passé en revue, et nous avons dû constater une baisse d'intérêt pour certains d'entre elles, par exemple la sortie d'automne et la sortie à ski, cette dernière n'ayant reçu aucune inscription. Le Comité a tenté de renouveler certaines de ces activités pour l'exercice 2025.

Le Comité s'est attelé à une tâche fort difficile, soit la mise à jour de la liste des membres de la société. Il n'est en effet pas mis au courant des achats, ventes, cessions et autres héritages dans le cadre des Mayens et rencontre ainsi des problèmes de communication avec ses membres. Que ceux-ci veuillent bien les informer de ces modifications.

Le site internet de la SDMS est resté en stand-by, et le demeurera temporairement, car il est actuellement inutilisable pour interagir avec la société, le « *contactez-nous* » ne fonctionne pas, et une révision doit être entreprise afin que le nouveau comité puisse y avoir accès.

L'inventaire des chemins et promenades des Mayens a été suspendu du fait des nombreux travaux entrepris dès l'automne par OIKEN, et les intempéries du 17 avril 2025, qui ont barré nombre d'itinéraires dans la région.

Le Comité a enfin été renouvelé par le départ des deux Conseillères Municipales de Vex et de Sion (Mmes Stéphanie Pont Lipawsky et Marylène Fournier changeant de dicastère

suite aux dernières élections communales), qui ont été remplacées par de nouveaux Conseillers MM Christophe Geiser, pour la commune de Vex et Raphaël Zuchuat pour la commune de Sion. Le Comité a été complété par l'arrivée de MM Yves de Kalbermatten et François de Kalbermatten, à la suite de la démission de Mmes Muriel de Preux et Aline Hemmeler, laquelle, bien que démissionnaire, assume encore quelques tâches dans le Comité durant cet exercice. Enfin M. Arnaud de Kalbermatten a repris de son frère Benoît le mandat de secrétaire de la SDMS.

Le soussigné adresse ses remerciements empressés aux membres du Comité qui se sont dévoués bien au-delà de leurs tâches et missions habituelles pour maintenir une gestion sérieuse, saine et dynamique de notre société.

Le Comité a pu comme de coutume bénéficier de l'aide et du soutien de quelques bénévoles, qui ont été remerciés par le repas traditionnel auxquels ils ont été invités chez l'irremplaçable pilier gastronomique de la société, au Relais des Mayens.

Les Mayens-de-Sion, le 26 juillet 2025.

Le Président par intérim : A. Zen Ruffinen, vice-pdt SDMS

L'assemblée applaudit la lecture du rapport et aucun commentaire n'est formulé par ses membres.

3. Lecture des comptes

OS demande à l'assemblée si l'ensemble de ses membres a obtenu le bilan, les comptes et le rapport d'exploitation, qu'il a distribué. Il rappelle à ces derniers que le droit de vote des membres est lié au paiement des cotisations de ces derniers.

OS expose les comptes d'exploitation à l'AG et présente les charges et produits dans son intégralité. Il explicite les postes de charges et produits, puis procède à divers commentaires sur les postes qui méritent un complément d'information. Au total, la SDMS affiche un bénéfice de CHF 4050.04.

OS demande si des membres ont des questions relatives aux comptes d'exploitation. L'assemblée reste silencieuse.

Il commente différents postes liés au 20'000.- frs de la participation de la commune de Vex, aux recettes du tennis grâce au paiement possible par Twint, des frais payés à l'Office des poursuites liés au président sortant et généralement une baisse du bénéfice.

OS présente le bilan aux membres présents à l'AG. Il explicite les divers postes du bilan et commente. Il conclut que le bilan a légèrement augmenté et que les finances sont saines. Il demande à l'assemblée si cette dernière a des questions. L'assemblée reste silencieuse.

4. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes

Il procède à la lecture du rapport des vérificateurs, après quoi les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents

OS remercie l'assemblée pour son attention.

5. Cotisations annuelles

AZ reprend la parole et rappelle le montant des cotisations. CHF 30.- pour les personnes seules et CHF 50.- pour les couples. L'assemblée générale approuve le montant des cotisations.

6. Budget 2025-26

OS expose le budget 25-26. Il commente le budget et remercie la commune de Vex pour sa contribution. Il remercie également tous les membres qui utilisent le tennis et "jouent le jeu" des contributions TWINT pour la location du tennis. Il commente l'intégralité des postes du budget et commente ces derniers pour éclaircir la nature des postes à l'assemblée. OS prévoit un bénéfice de 1460.-.

Il demande à l'assemblée si des questions sont soulevées. L'assemblée reste silencieuse. AZ reprends la parole et considère que ce silence vaut approbation du budget présenté.

OS précise que les vérificateurs des comptes se mettent à disposition pour une année de plus. L'AG applaudit leur réélection.

7. Démissions/Élections de nouveaux membres et d'un(e) président(e)

AZ prend acte de la démission de TQ du comité de la SDMS. Le 15 septembre 2019 il avait d'ailleurs précisé qu'il ne se représentait pas pour un nouveau mandat. AZ relit le PV du comité du 25 nov 2019, lorsque TQ s'est présenté en candidat de remplacement de M. Allet. Le PV mentionnait des objections quant à sa nomination et relativement à son incapacité à déléguer et sa tendance à trop centraliser les activités. Ces réserves se sont hélas révélées fondées. AZ remercie cependant l'énorme quantité de travail effectué par TQ, sa présence dans la vie de la SDMS et son travail. Il déplore cependant ses difficultés à organiser et gérer la présidence d'un point de vue comptable. AZ remercie sincèrement et chaleureusement TQ. L'assemblée applaudit en remerciement aux services de TQ

L'assemblée prend acte des démissions de AZ et MA et AH. OS remercie AZ AH et MA pour leurs nombreuses années de dévouement pour la SDMS. Aline a fait le bulletin chaque année et est sincèrement remerciée. Michel est remercié pour ses nombreux engagements sur le terrain. Antoine est remercié pour ses aides juridiques étant donné que les questions juridiques sont de plus en plus complexes. OS offre 3 bons de la librairie « La liseuse » de Sion en remerciement aux membres du comité démissionnaire. Il offre également des bouteilles du clos de la Couta de M. Jean-René Germanier.

AZ lit une lettre de Raphaëlle Marti-Terrettaz démissionnaire de sa charge de responsable du cours de tennis. L'assemblée applaudit à la lecture de la lettre. AZ commente l'importance des camps de tennis pour créer des liens entre les familles des Mayens-de-Sion. AZ remercie M. Pierre Terrettaz et sa fille Raphaëlle Marty Terretaz pour leurs efforts afin de maintenir le tennis en bon état et pour les réparations et l'entretien effectués.

AZ annonce la nécessité de trouver 1 ou 2 personnes supplémentaires pour le comité.

AZ a démarché 12 personnes obtenu 2 refus 10 non réponses.

AZ invite les membres de l'AG à se présenter des candidatures à l'AG.

Madame Christine Fibischer se présente comme candidate au comité. L'assemblée applaudit sa candidature. RK se porte candidate à la présidence

L'assemblée procède à l'élection des membres du comité de la SDMS.
Romaine de Kalbermatten est élue à la fonction de présidente à l'unanimité en
remplacement du président sortant Tristan de Quay.
Madame Christine Fibischer est élue à l'unanimité.
Les membres sortant du comité, candidats à leur réélection, sont réélus à l'unanimité.

Selon l'art 14 des statuts, la SDMS sera donc engagée par la signature collective à deux de la Présidente (ou à son défaut du vice-président), et du secrétaire ou du trésorier.

8. Divers

AZ reprend la parole et remercie OS pour les généreux cadeaux de la SDMS envers les membres du comité démissionnaires.

RK prend la parole en tant que nouvelle présidente et remercie autant les membres du comité sortant que les membres actuels. Elle remercie également tous les bénévoles qui contribuent aux activités de la SDMS. RK souligne l'absence de membres du comité des Mayens-de-Sion Ouest. Elle invite les membres de l'Ouest à se présenter au comité.

Après la messe du 15 aout, un apéritif sera offert par la Bourgeoisie de Sion aux participants de la messe.

RK mentionne une procédure en cours afin d'obtenir une case postale pour la SDMS à la Batterie des Plans aux Mayens-de-Sion en lieu et place du domicile du président.

L'assemblée approuve.

RDK insiste sur le suivi des modifications d'adresses qui ne nous parviennent pas. Elle ajoute l'importance de tenir les listes des membres à jour.

RK aborde l'entretien des chemins aux Mayens-de-Sion. OIKEN a ouvert les chemins pour faire passer la fibre optique et la SDMS devra les contacter afin de s'assurer de la remise en état des chemins.

RK mentionne aussi que le bisse est de moins en moins bien entretenu entre le parking et la poste, il perd ainsi ses qualités esthétiques. Il faudra discuter avec la commune de Vex à ce sujet.

RK sollicitera un avis de droit sur les priorités sur les chemins des dévaloirs étant donné que certaines voitures y roulent très vite au détriment de la sécurité des piétons.

RK mentionne aussi les problèmes de destruction des chemins suite à divers travaux dans des chalets privés. Il importe à chacun de rappeler, dans les travaux de rénovation, une clause de remise en état des chemins.

RK mentionne idée de créer un groupe de bénévoles juniors.

Une participante mentionne la nécessité de mettre en place des toilettes dignes de ce nom sur la commune de Vex. RK approuve cette suggestion et ajoute qu'il y a des problèmes avec l'éclairage de nuit qui est absent et génère un sentiment parfois d'insécurité.

OS mentionne que la SDMS loue des toilettes chimiques en été pour les manifestations. En juillet et en août, il y a des toilettes. Mais OS approuve le fait que les toilettes sont insuffisantes sur les Mayens-de-Sion Est.

Maryline Andrey mentionne le subside de la commune de Vex mais interroge le subside de la commune de Sion. AZ répond que la convention de financement est en cours à la commune. Il y a aujourd'hui un préavis favorable. La commune compte les chalets des Mayens-de-Sion sur la commune pour en tirer des conclusions quant aux subventions possibles.

AZ reprend la question de l'éclairage. Il a contacté Vex qui a répondu rapidement. Elle veut économiser sur l'éclairage mais elle accepte une entrée en matière sur la base d'une décision de l'AG de la SDMS

RK soumet la question suivant à l'assemblée générale. "La SDMS doit-elle prendre contact avec Vex pour modifier l'éclairage aux Mayens-de-Sion et sur le bisse pendant les périodes touristiques, soit l'été, les vacances d'automne, Noël, Carnaval et Pâques?". L'Assemblée approuve à l'unanimité.

AZ démissionne du Conseil d'Administration de Thyon Région Tourisme SA (TRT SA). Il continuera de représenter la SDMS jusqu'à la prochaine AG de Thyon Région SA en 2026 pour des facilités de procédure au Registre du Commerce. Cela représente 3 séances par an et une AG. Il représentera la SDMS jusqu'en mai 2026. Ensuite la SDV (Veysonnaz) représentera les Sociétés de Développement présentes. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Question concernant l'aménagement du territoire, zone réservée depuis 2016, dont nous n'avons plus de nouvelles.

Christophe Geiser, représentant de la commune de Vex n'est pas en charge du dossier et ne peut se déterminer sur ce sujet. Nous constatons que du côté de Vex il y a beaucoup de nouvelles constructions mais que rien ne bouge aux Mayens-de-Sion.

Le tournoi des 3 raquettes se nommera tournoi des 3 boules. Le badminton est remplacé par la pétanque. La SDMS a besoin de 3 personnes pour donner un coup de main. FK fait un appel aux volontaires pour organiser le tournoi. Chaque volontaire sera responsable d'un poste (tennis, pétanque, ping-pong) afin de relever les résultats des matches.

Rappel de signature des feuilles de présence.

AZ clôture la séance en remerciant sincèrement les membres et les invite à prendre l'apéro et la raclette traditionnelle.

La séance est close à 12h43

Annexes :

Liste de signatures des membres de l'Assemblée
Comptes, bilan et budget.



Vice-tot.